

NOTE D'INFORMATION AUX REPRESENTANTS LEGAUX PREPARATION DE LA RENTREE 2023 AU COLLEGE ETAPE 2 : VOEUX POUR LE COLLEGE

Vous trouverez ci-joint la fiche de liaison - volet 2. Vous indiquerez dans ce document le collège dans lequel vous demandez à scolariser votre enfant. Vous devez rendre cette fiche au directeur de l'école **avant le vendredi 28 avril 2023**.

Dans quel collège votre enfant sera-t-il inscrit ?

☞ Dans le collège du secteur **de votre domicile**. Ce n'est donc ni l'école primaire fréquentée, ni le lieu d'exercice professionnel des responsables légaux qui déterminent le secteur.

Votre enfant peut-il être scolarisé dans un collège autre que le collège du secteur ?

- ☞ Vous pouvez demander que votre enfant soit scolarisé dans un collège public autre que le collège de secteur, en suivant les consignes ci-après cadre F.
- ☞ Si vous choisissez un établissement d'enseignement privé : il vous appartient de faire les démarches nécessaires à l'inscription de votre enfant dans le collège concerné.

Votre enfant est-il être orienté en SEGPA, en EREA ou en ULIS collège ?

☞ Renseigner directement le **cadre G** ou le **cadre H**. Il n'est pas nécessaire d'indiquer le collège demandé, vous l'avez déjà fait dans votre demande d'orientation.

Comment remplir le document joint ?

- **Cadre C** : à la question « scolarisation dans le collège public de secteur »
 - la réponse sera « Oui » si vous demandez le collège de secteur, indiqué dans le cadre B.
 - la réponse sera « Non » si vous demandez un collège différent de celui mentionné dans le cadre B (notamment en cas de dérogation, déménagement, demande de collège privé, section sportive ou internationale)
- **Cadre D** : indiquer la formation demandée, existant dans le collège souhaité : 6^{ème}, 6^{ème} sportive ...
- **Cadre E** :
 - la langue vivante (obligatoire) est l'anglais en Savoie
 - Remarque : l'affectation en '6^{ème} bilangue' devra être demandée au collège au moment de l'inscription.
- **Cadre F** : si vous demandez une dérogation, indiquez le collège demandé, le motif et **joignez les justificatifs**

PRIORITE	CRITERES	JUSTIFICATIFS A FOURNIR
1	Elève en situation de handicap (hors orientation ULIS)	Copie de la notification de la Commission Départementale de l'Autonomie (MDPH).
2	Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat du médecin traitant : à mettre sous enveloppe pour le médecin scolaire, conseiller départemental.
3	Elève boursier	Copie d'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année 2022.
4	Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans le collège demandé durant la même année scolaire	Certificat de scolarité de l'année 2022-2023 dans le collège demandé (uniquement pour les niveaux de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème}). Les élèves de 3 ^{ème} en 2022/2023 ne seront plus au collège l'année prochaine.
5	Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Justificatif de domicile + plan indiquant les 2 collèges ainsi que le domicile.
6	Elève devant suivre un parcours scolaire particulier, non disponible dans l'établissement	Courrier explicatif
7	Autre motif	Courrier explicatif, accompagné le cas échéant de justificatifs.

Remarques :

- **Les dérogations seront accordées dans la limite des capacités d'accueil disponibles, selon l'ordre de priorité indiqué ci-dessus. L'obtention d'une dérogation n'entraîne pas la prise en charge systématique des frais de transport.**
- **Il n'est pas nécessaire de joindre un justificatif à une demande de dérogation pour une section sportive, une 6^{ème} musique, la section internationale, le dispositif pour les élèves à haut potentiel du département.**
- **Cadre G** : orientation en SEGPA, indiquer si une orientation est à l'étude.
- **Cadre H** : orientation en ULIS, indiquer si une orientation est à l'étude à la MDPH.